

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 21 (1994)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Interview avec Fernando Pedrolini : "Prendre des mesures pour les générations futures"  
**Autor:** Pedrolini, Fernando / Rusconi, Giuseppe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-912591>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# es régions frontière

Si l'on considère les problèmes de notre pays sous cet angle, il apparaît immédiatement que les régions périphériques de notre pays prennent de plus en plus d'importance. Ce sont les régions frontière qui établissent des ponts avec l'étranger et qui les consolident. Dans ce rôle, elles peuvent se fonder sur une longue tradition. A Bâle, par exemple, il a toujours subsisté certains rapports,

*Oskar Reck*

même à l'époque hitlérienne où les frontières étaient hermétiquement fermées. Ce qui s'est passé alors a cependant eu lieu dans le plus grand secret.

Du point de vue de la Suisse, il est regrettable que nous n'ayons pas davantage profité des années de haute conjoncture qui ont suivi cette époque malheureuse pour mieux préparer l'avenir. Notre comportement a été presque entièrement dominé par le goût du lucre et l'esprit du «Réduit national»; aujourd'hui, nous avons toutes les peines du monde à nous ouvrir à nos voisins. Dans ce dilemme, ce n'est vraiment pas par hasard que les régions frontière ont un rôle particulier à jouer. Elles sont les véritables précurseurs de notre pays, et il faudra voir si et dans quelle mesure les autres régions sont capables de suivre le mouvement.

Arrivés à ce point de nos réflexions, il nous faut voir quelle est la situation sur le plan intérieur. Sur le plan politique, elle est stagnante. Sur le plan de la société, notre petit pays est en pleine évolution, en accord avec les mouvements qui se développent à l'étranger. Jusqu'à ce que ce processus social influe sur la politique, ça ne peut être qu'une question de temps. Les bastions nationalistes en seront ébranlés. Mais cette évolution a une portée nationale.

Mais même si tout cela se réalise, ce sera toujours l'apanage des régions frontière d'ouvrir les percées décisives. Quel que soit le charme que les Waldstätte – Uri, Schwyz et Unterwald – trouvent aux mythes de la fondation de la Suisse, ce sont aujourd'hui des régions périphériques comme celles de Genève et de Bâle qui sont véritablement importantes, à la condition évi-

demment qu'elles assument effectivement leur mission.

## Pas de perte d'identité

En principe, seuls les habitants des régions frontière sont à même de supprimer les frontières, eux qui ont dû vivre pendant longtemps avec ces barrières. Pour cela, les mesures légales ne suffisent pas; il faut aussi avoir l'expérience pratique des relations avec nos voisins. Les régions frontière seront bien les dernières à craindre de perdre leur identité, parce qu'elles ont toujours été habituées

à rencontrer des personnes différentes; elles n'y ont d'ailleurs rien perdu, elles y ont même gagné.

Pour les régions périphériques de la Suisse, il est important de voir dans quelle mesure nous sommes capables de faire évoluer la notion figée de fédéralisme. Autant il devrait aller de soi que nos cantons sont axés sur la Confédération, autant il serait indiqué que les régions frontière se chargent en plus d'ouvrir avec persévérance notre petit pays. Cela relève incontestablement de la politique extérieure et les autorités de notre pays ne devraient pas hésiter à déléguer une partie de leurs compétences à ceux qui sont les plus touchés par ces problèmes. Il en résulterait un fédéralisme qui serait fonctionnel au lieu d'être territorial et statique. Si nous réussissions à rénover ainsi la politique de notre pays, l'avenir de celui-ci y gagnerait déjà beaucoup. ■

Interview avec Fernando Pedrolini

## «Prendre des mesures pour les générations futures»

**L**e maire de Chiasso, Fernando Pedrolini, s'est engagé depuis longtemps dans la collaboration transfrontalière. Dans une interview avec la «Revue Suisse», il donne son opinion sur les problèmes et les progrès de la «Regio Insubrica» (ce nom remonte à l'époque de la colonie celte de Haute-Lombardie dans les derniers siècles av. J.-C.)

**«Revue Suisse»: Monsieur Pedrolini, depuis 1988, vous êtes le maire de Chiasso, une ville frontière par excellence. Cela explique sans doute l'intérêt que vous portez aux questions transfrontalières, qui se manifeste par exemple par l'idée que vous avez lancée d'une «Regio Insubrica». Expliquez-nous le contenu et l'avenir de ce projet.**

Fernando Pedrolini: deux remarques préliminaires: premièrement, il existe déjà en Suisse d'autres structures transfrontalières, par exemple la «Regio Basiliensis»; et deuxièmement, il y a depuis 1980 la Convention de Madrid concernant la coopération transfrontalière, sur laquelle se fonde l'accord bilatéral conclu en février 1990 entre la Suisse et

l'Italie. Il était donc évident que le Tessin devait lui aussi s'employer à surmonter les frontières nationales et qu'il fallait déterminer les intérêts communs et prévoir les moyens de favoriser la prospérité de la région. Je pense par exemple au règlement de certaines questions territoriales, à la conception des transports, au problème de l'emploi et à la promotion culturelle et économique. Pour ce qui est de l'avenir: mon but déclaré est de créer, cette année encore, la «Regio Insubrica» et d'y inclure au moins les collectivités publiques qui ont donné leur accord: le canton du Tessin, la province de Côme et la ville de Verbania, qui doit devenir la capitale de la nouvelle province de Verbano-Cusio-Ossola.

**Outre la réalisation de ce projet ambitieux, il y a aussi la vie de tous les jours avec ses problèmes très concrets. Quelle est aujourd'hui dans la pratique la politique transfrontalière de Chiasso?**

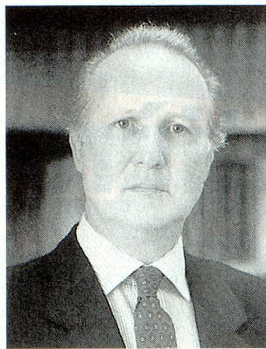
Chiasso a toujours eu des contacts avec l'Italie et a procédé avec ce pays important de l'Europe à des échanges de mar-



chandises, de personnes, de services et d'idées. Il y a régulièrement des contacts entre Chiasso et Côme, que ce soit sous la forme de rencontre entre les autorités municipales ou lors de la réalisation de projets communs. Cela comprend les réglementations pour les frontaliers, les transports publics et les échanges culturels.

**Vous êtes le maire d'une commune qui – comme le canton du Tessin et la Suisse – a refusé l'adhésion à l'Espace économique européen. L'idée de la «Regio Insubrica» est-elle une réaction à cette votation?**

Mon idée d'une «Regio Insubrica» date d'avant le résultat négatif de la votation



**Fernando Pedrolini, maire de Chiasso. (Photo: zvg)**

sur l'EEE, même si elle n'a été «officialisée» qu'après celle-ci. La préparation des documents et statuts y relatifs ainsi que leur envoi aux présidents du Conseil d'Etat du Tessin et des provinces de

Côme, de Varese et de Novare ont eu lieu en février 1993. Il est certain que la «Regio Insubrica» apparaît aujourd'hui d'autant plus nécessaire, voire urgente afin que l'on puisse prendre des mesures pour les générations actuelles et surtout futures et créer des conditions-cadres idéales. En outre, il ne faut pas oublier que, grâce à la politique transfrontalière, nous assistons à un rapprochement général entre les peuples, au-delà des nationalités, ce qui répond bien au besoin d'harmonie, qui est particulièrement répandu aujourd'hui. C'est pour cette raison que les Tessinois – plutôt sceptiques au début – s'échaufferont au sujet de cette idée.

*Interview: Giuseppe Rusconi* ■

Trains à grande vitesse (TGV)

## Liaisons franco-suisse: l'heure de vérité

La chaîne du Jura dresse une barrière naturelle entre la Suisse occidentale et les régions françaises de Franche-Comté et de Rhône-Alpes. L'amélioration des communications est une revendication dominante des habitants de cette vaste région unie par la même langue et la même culture. De son côté, l'Europe communautaire mise sur le développement d'un réseau européen à grande vitesse. La France s'est dotée en 1991 d'un schéma directeur qui multiplie les liaisons par TGV raccordées aux pays voisins.

Les organismes transfrontaliers – Conseil du Léman et Communauté de travail du Jura en première ligne – s'engagent également pour la modernisation des transports publics de leur vaste région. Le problème, c'est qu'ils ont l'embarras du choix parmi les projets qui

sont mis à l'étude et que leurs intérêts divergent, alors que les pouvoirs publics disposent de moyens financiers de plus en plus limités.

L'heure de vérité approche depuis que la France et l'Italie ont convenu de donner la priorité à la ligne transalpine TGV Lyon-Turin par le Mont-Cenis avec une branche en direction de Chambéry et Annecy. Parallèlement sont menés avec célérité les travaux d'étude pour le TGV Rhin-Rhône à trois branches: vers Paris, Lyon et Mulhouse/Bâle.

La position officielle de la Suisse demeure, pour l'instant du moins, celle qui a été définie au moment du débat sur les nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA): raccordement au réseau français des TGV par Bâle et par Genève. Notamment parce que la Fran-

ce avait inscrit la future ligne Mâcon-Genève au schéma directeur des TGV et que pour les cantons romands, ce projet, qui serait financé principalement par des capitaux privés, apporte un atout de poids à la revalorisation de la ligne du Simplon, d'importance capitale pour la Suisse occidentale, Berne et le nord-ouest de la Suisse dans leurs communications avec l'Europe du sud.

Le pari franco-italien sur le Mont-Cenis soulève l'enthousiasme de la région Rhône-Alpes tandis que du coup le projet Mâcon-Genève perd des points. Pour le canton de Genève et les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, le raccordement, onéreux, par Annecy à Chambéry semble désormais le moindre mal.

Les cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura, ceux du Nord-ouest de la Suisse, Berne et Zurich, ne peuvent que se réjouir que le TGV Rhin-Rhône prenne des contours plus précis, ce qui renforce du coup les atouts des lignes Dole-Vallorbe vers Lausanne, Neuchâtel et Berne, objets de la sollicitude de la Communauté de travail du Jura à l'origine d'une étude sur les améliorations à apporter à ces lignes, de façon à les rapprocher de Paris et du tunnel sous la Manche.

Du côté suisse, l'heure est toutefois aux redimensionnements des projets ferroviaires à la baisse. Et les collectivités locales mettent plutôt l'accent sur la défense des liaisons régionales.

*Anne-Marie Ley* ■

**Le raccordement au réseau français de TGV est extraordinairement important pour la Suisse: il a une importance décisive pour l'avenir de la ligne du Simplon et diminue beaucoup la durée des trajets. A l'avenir, le trajet de Paris à Zurich par exemple ne durera plus que 3 heures 15 environ au lieu de 6 heures actuellement.**

